

**DEMANDE
DE CONCESSION DE TERRAIN
DANS LE CIMETIERE COMMUNAL**

Je soussigné(e).....

Né(e) le __ / __ / ____ à :

Téléphone : __ / __ / __ / __ / __ Portable : __ / __ / __ / __ / __

Mail :

Demeurant

CP.....VILLE.....

Coordonnées des ayants-droits (NOM - Prénom - Adresse - CP - VILLE - Date et lieu de naissance)

.....
.....
.....
.....

Demande à Monsieur le Maire de la Commune de Mer, de m'accorder aux conditions fixées par le règlement une concession de terrain

Concession 10 ans 2m ²	Cavurne 1m ² 10 ans	Case columbarium 3/4 urnes 10 ans
Concession 15 ans 2m ²	Cavurne 1m ² 15 ans	Case columbarium 3/4 urnes 15 ans
Concession 30 ans 2m ²	Cavurne 1m ² 30 ans	Case columbarium 3/4 urnes 30 ans

Située dans le cimetière :

- | | |
|---------------------------------------|----------------|
| <input type="checkbox"/> Ancien | Emplacement n° |
| <input type="checkbox"/> Nouveau | Emplacement n° |
| <input type="checkbox"/> D'Aulnay | Emplacement n° |
| <input type="checkbox"/> D'Herbilly | Emplacement n° |
| <input type="checkbox"/> De Villaugon | Emplacement n° |

Pour y fonder la sépulture de :

.....
.....

Caveau oui non Nombre de places :

Accepte la diffusion des informations sur web cimetière : oui non

- Autorise la crémation si plus d'ayants droits
- N'autorise pas la crémation si plus d'ayants droits

Je prends l'engagement de verser soit en numéraire soit en chèque à l'ordre du Trésor Public le prix de ladite concession suivant le tarif adopté par le Conseil Municipal.

Information : Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

Les informations recueillies sur ce formulaire par le service accueil et formalités citoyennes de la commune de MER- 9 route Nationale – 41500 MER sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'officier de l'Etat-civil délégué pour le suivi du dossier de concession pendant la durée choisie par le concessionnaire pour l'entretien de la concession, le renouvellement, les reprises, les inhumations, les exhumations selon le Code Général des Collectivités Territoriales.

Les données collectées seront communiquées au moment de l'échéance ou en cas d'obsèques aux membres de la famille ou aux pompes funèbres en charge du dossier de décès.

Les données sont conservées pendant toute la durée de la concession.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour plus d'informations sur vos droits et le traitement de vos données, vous pouvez-vous adresser la commune de MER (contact@mer41.fr) en tant que responsable du traitement des données et à son délégué à la protection des données (dpo@recia.fr) .

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL).

Fait à

Le

« Lu et Approuvé » + Signature